

Editorial du numéro d'*Esprit libre* de janvier 2014

2014 : l'année du changement !

L'année 2014 sera celle du changement pour le monde de l'enseignement supérieur en Communauté française et pour l'ULB en particulier.

Le 17 janvier s'est tenu le premier Conseil d'administration de la désormais unique Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est une petite révolution d'une part, parce que les six Universités ne sont plus réparties en trois académies et doivent donc repenser leurs relations selon une géométrie variable au sein d'une structure unique ; d'autre part, parce qu'elles devront à l'avenir mieux articuler leurs actions avec celles des Hautes écoles, des Écoles supérieures artistiques, voire des établissements de Promotion Sociale. L'ULB est au coeur du processus de mise en oeuvre de cette nouvelle structure, à travers la présidence intérimaire qui m'en a été confiée. Parallèlement, les cinq Pôles académiques se constituent. Le Pôle de Bruxelles regroupera non seulement les universités disposant d'au moins une implantation dans la capitale, mais également 9 Hautes écoles, 8 Écoles supérieures artistiques et quelque 25 établissements de Promotion sociale. Bruxelles est bien la plus grande ville étudiante du pays. Si ceci apparaît parfois comme un facteur de complexité, c'est d'abord et avant tout une véritable force pour autant que l'on réussisse à donner une cohérence à ces multiples entités.

2014 sera également l'année de la mise en oeuvre des nouveaux statuts de notre Université. Sa gestion passera désormais tantôt par le Conseil d'administration tantôt par le nouveau Conseil académique, qui seront à pied d'oeuvre dès ce mois de janvier. Progressivement, à travers le recrutement d'un directeur général de l'administration, mais aussi par la mise en place de nouvelles procédures opérationnelles, l'ULB améliorera son fonctionnement au grand bénéfice de notre recherche, de notre enseignement et plus largement de l'ensemble de notre communauté universitaire.

2014 sera aussi l'année de chantiers majeurs. Celle du nouveau plan stratégique facultaire pour 2015-2019, qui devra prendre en compte la réforme de l'organisation des études universitaires, dite « Réforme Marcourt ». Dans ce contexte, un gros effort sera réalisé pour simplifier et clarifier les modalités de fonctionnement de la recherche et de l'enseignement transfacultaires, mais aussi les conditions de recrutement, de promotion et, de manière plus générale, la carrière des enseignants-chercheurs de notre Université. Nous aurons aussi à définir les conditions d'intégration de la catégorie des Traducteurs et Interprètes de la Haute École de Bruxelles (HEB) et de la Haute École Francisco Ferrer (HEFF).

Enfin, au plan de la recherche, un nouvel appel ARC sera prochainement lancé, dans un contexte de financement et d'organisation adapté au nouveau Paysage de l'enseignement supérieur francophone. Et, last but not least, les négociations en vue de la nouvelle loi de financement de l'enseignement supérieur seront sinon officiellement lancées, à tout le moins placées à l'agenda de tous les recteurs et directeurs d'établissements.

Voilà qui va certes requérir une énergie considérable, mais l'objectif final sera à la mesure de notre investissement : il s'agit bien d'établir un cadre précis et stable pour un développement conforme à des objectifs qu'il nous appartiendra de définir, en toute autonomie et avec le souci de la cohérence.

Didier Viviers
Recteur